

**MAIRIE**  
DE  
**V I R A**  
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 17 décembre 2012

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
**du 11 décembre 2012 convoquée le 5 décembre 2012**

*Présents : Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET*

*Absents excusés : Christian AUTHIE, Jean-Louis CLAUZET*

*Pouvoir :*

*Secrétaire de séance : Hélène POUJOL*

---

**Présentation du projet « terre d'Homme et Biodiversité en vallée du Douctouyre »**

Présentation du projet par Anne Tison, directrice de l'ANA et Jérôme Pereira de la chambre d'agriculture.

Ce territoire, exclu des politiques Natura 2000, SCAP, PNR... est relativement mal connu. L'objectif de ce projet est de mieux connaître notre territoire et pour ce faire de :

- Réaliser un état des lieux du patrimoine naturel (faune, flore, entités paysagères, espèces et habitats remarquables, occupation agricole du sol, usages et pratiques...)
- Réaliser des actions de gestion et de restauration des sites naturels (sur une base de volontariat)
- Sensibiliser la population (habitants, élèves, touristes...) au patrimoine naturel.

Ce projet détaillé est téléchargeable sur le site de la commune : voir en première page du site le lien dans les *derniers documents mis en ligne* puis télécharger le document en 7<sup>ème</sup> ligne.

A l'unanimité le conseil décide de soutenir l'initiative et charge le maire de rédiger un acte d'engagement en ce sens ainsi qu'une lettre de soutien.

**Approbation du compte rendu de la réunion du 20/11/2012**

Après les modifications demandées par Monsieur Babin (absent excusé au lieu d'absent en première page et SDCEA au lieu du SIAD en dernière page), le compte rendu de la réunion du 20/11/2012 est adopté à l'unanimité

**Comptes rendus des réunions des délégués**

- Réunion SIVOM

Consacrée essentiellement à :

- une délibération modificative suite à des dépassements du budget personnel du CLSH (erreur + personnel supplémentaire lié aux effectifs très élevés dans les ALAE ce qui entraîne une personne supplémentaire à certaines heures)

- au projet d'aménagement du local du Carla : la PMI est d'accord sur le principe ; des devis de travaux sont encore attendus pour avoir une vision globale.

Information complémentaire post réunion : la présidente du SIVOM, Nicole Fossat, est démissionnaire en raison de la mutation de son conjoint. Le poste sera à pourvoir au premier semestre et un **appel à candidature est lancé ! Merci à celles et ceux qui seront volontaires...**

- Réunion de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes \*
  - Lieu de mémoire : les associations du canton se sont regroupées sur ce projet. Dans ces conditions il est envisagé de construire une structure, près de la gare de Varilhes, qui serait partagée entre la médiathèque intercommunale et un lieu de mémoire de la résistance à vocation pédagogique. Ce lieu, qui aurait une vocation départementale, serait financé sans augmenter les annuités de remboursement de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes ni diminuer les montants d'aide aux communes (environ 350 K€/an). Le calendrier serait une finalisation des études de faisabilité et des financements en 2013 et une réalisation sur 2014/2015.
  - Informations diverses :
    - Récaero est sortie de la procédure de sauvegarde
    - Equinox habitat (maisons ossature bois) recrute 12 personnes
    - Marion Technologie a commencé l'apurement des dettes
    - La construction de la Maison de la Pêche avance (près du plan d'eau)
    - Le classement d'un logement social nécessite impérativement une convention avec l'état qui doit être **produite** pour toucher les subventions.
    - L'école de musique arrive à saturation (103 élèves)
    - Changement des tarifs pour la mise à disposition du chapiteau : pour 300m<sup>2</sup> le prix passe de 450 € à 550 €
    - Les tarifs du foyer logement augmenteront de 0 à 2.15% selon le type de prestation.
  - Point d'avancement du SCOT : un document synthétique très bien fait a été distribué aux délégués. Il sera prochainement mis en ligne sur le site de la commune. Je vous recommande de le regarder très attentivement car il engage les territoires pour les 20 ans à venir. Les délégués de la communauté de communes confirment qu'ils sont favorables à l'engagement d'études et de négociations visant à la création d'une COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION regroupant les communes des Pays de Foix, de Varilhes et de Pamiers.
- Réunion SIAD (Rivière):
 

Philippe Babin, nouveau président du SIAD, fait le point des divers dossiers :

  - 🚧 L'étude réalisée par le CEREG pour les syndicats SIAD et SMD4R avance bien et semble très bien faite. A priori, ne recommanderont pas les aménagements des obstacles du Douctouyre
  - 🚧 Pression pour un transfert à terme des compétences vers un syndicat à vocation départementale. Pas favorable à priori.

- ✚ Le conseil doit donner au conseil Général un avis sur le projet de classement des cours d'eau proposé par le bassin Adour Garonne selon l'article L 214-17 du code de l'environnement.

La proposition est de classer le Douctouyre en « liste 1 » : rivière en très bon état écologique et/ou réservoir biologique et/ou rivière à fort enjeu pour les poissons migrateurs amphihalins (passant de l'eau de mer à l'eau douce).

Pour les rivières en liste 1, tout nouvel obstacle est interdit. Pour les obstacles existants il ne devrait pas en être exigé la démolition sauf problème particulier.

Le conseil délibère favorablement, à l'unanimité, sous réserve que la chaussée de la Paychère reste en l'état. **(délib N° 2)**

- Réunion de l'office du tourisme sur les chemins communaux

L'office de tourisme demande que les communes :

- ✚ Vérifient s'il existe des chemins traversant des propriétés privées et dans le cas où la réponse serait positive, que les communes conventionnent avec les propriétaires. A priori, le cas ne se présente pas sur la commune de Vira

- ✚ Délibère pour inclure les chemins souhaités dans les itinéraires départementaux  
Cette délibération sera prise lors de la prochaine réunion du CM le 8 janvier.

## Bilan financier des travaux de la mise aux normes accessibilité des bâtiments de la commune

Les travaux sont terminés ; il est donc possible de faire un bilan financier complet :

	HT	A financer TTC	
Budget initial	73 686 €	<b>88 129 €</b>	
Dont travaux	66 750 €	79 833 €	
Réalisation (global)	63 887 €	<b>76 347 €</b>	
Dont travaux	58 323 €	69 690 €	Dont 1206 € payés en 2011
Marché travaux	51 777 €	<b>61 925 €</b>	Uniquement en marché
Réalisé	57 262 €	68 485 €	Avenants : 5 485 €

Le budget prévisionnel était donc de **88 129 € TTC** et la réalisation se monte à **76 347 € TTC**. Les subventions accordées étaient de 42077 €. Elles devraient se réduire à 36 107 € en tenant compte du réajustement sur le coût réel.

Le financement du solde devrait se faire de la manière suivante :

Emprunt 15 ans      30 000 € (reçus)

Emprunt TVA      8 000 € pour 14 000 € prévus initialement (reçus)

Autofinancement sur la trésorerie de la commune : 2240 € pour 2052 € prévus.

Les demandes de versement du solde des subventions ont été toutes faites.

## Délibération modificative

Le conseil avait pris une délibération modificative pour changer l'imputation de 83326 € du compte 23 au 21.

Selon la perception, il est possible que le montant retenu ne soit pas correct. Le conseil, après en avoir délibéré, autorise le maire à modifier, si nécessaire, le montant de cette DM en fonction des instructions de la DGFIP (délib N° 1)

### **Questions diverses**

Calendrier 2013 : reporté au 8 janvier 2013, date de la prochaine réunion.

Infiltration d'eau au bout du couloir de l'école : un nettoyage des abords a été fait ; Igor vérifiera, lors de la prochaine pluie, s'il n'y a pas de problèmes au niveau des canalisations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15